



Déclaration liminaire de l'Unsa-Éducation au CSAA du 28 janvier 2025

Monsieur le Recteur,
Mesdames, Messieurs,

L'Unsa-Éducation vous présente, Monsieur le Recteur, ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année, ainsi qu'à l'ensemble des personnels de notre académie.

L'année dernière nous avons souhaité avoir une vraie reconnaissance, de bonnes conditions de travail, un dialogue social constructif et de bonnes perspectives pour l'avenir ; étant donné le peu de choses qui ont changées, nous pouvons émettre, cette année, les mêmes souhaits.

Car hélas, la situation ne s'est pas améliorée dans l'Éducation nationale. A l'Unsa-Éducation, nous pensons même qu'elle s'est encore détériorée un peu plus.

Nous ne sommes toujours pas reconnus comme des professionnels, les collègues sont victimes de plus en plus d'incivilités, de violences de la part des usagers et, enfin, leurs perspectives d'avenir sont toujours perçues comme insuffisantes.

Et justement, ce CSA est un CSA dont les décisions impacteront l'avenir, puisqu'on va y aborder non seulement la question des moyens pour la rentrée 2025, mais aussi les lignes directrices de gestion – mobilité.

Concernant les lignes directrices de gestion mobilité, elles impactent directement les collègues de notre académie. Si les groupes de travail sur ces lignes directrices de gestion ont bien été mis en place, ce dialogue social doit encore être amélioré notamment dans la transmission des documents de travail, surtout lorsque des changements importants sont envisagés. Tout changement important est toujours perçu comme déstabilisant, surtout s'il dégrade plus qu'il améliore. Était-ce nécessaire de procéder à certains changements dans le contexte actuel ? (Nous développerons notre propos en séance)

Concernant la préparation de la rentrée scolaire 2025, c'est peu dire qu'elle se fait au terme d'une période d'incertitude. L'actualité politique nous a fait craindre le pire. Les chiffres annoncés faisaient croire à une blague de mauvais goût, tant les pertes de postes étaient nombreuses. Une blague ou plutôt une sanction ou une insulte faite aux personnels de l'Éducation nationale et à ses usagers. Finalement, c'est « moins pire » que prévu. Doit-on cependant en être satisfaits ?

Pour l'Unsa-Éducation, la réponse est non ! Et pour cause, notre académie va devoir rendre 111 ETP à la rentrée prochaine. Moins de professeurs, moins d'administratifs, moins de personnels de laboratoire, moins de personnels de direction, mais un CPE en plus.

Comment peut-on penser que notre système scolaire champardennais fonctionnera mieux avec moins de personnels ? Certes notre académie continue de perdre des élèves. Mais aux décideurs ministériels qui ne perçoivent pas concrètement la réalité des conditions de travail des personnels et parallèlement les conditions d'apprentissage des élèves, l'Unsa-Éducation rappelle que le P/E et le nombre d'élèves ne saurait être l'alpha et l'oméga d'une politique éducative qui dit vouloir la réussite de tous les élèves.

L'Unsa-Éducation a d'ailleurs bien écouté vos propos en CAEN, Monsieur le Recteur. Vous avez dit que notre Académie avait des résultats aux évaluations moins bons qu'au niveau national, expliquant cela par notre IPS moyen académique parmi les plus faibles de métropole.

Nous aurions pu profiter de cette baisse démographique pour améliorer les conditions de travail des personnels, pour améliorer le taux encadrement dans les établissements, pour diminuer un peu le nombre d'élèves par classe et ainsi favoriser un meilleur enseignement.

Arrêtons-nous quelques instants sur cette donnée. Comme nous le signalons tous les ans, on ne peut pas se satisfaire de statistiques globales. Notre académie est bien trop rurale pour cela. En effet, nous avons des écoles de campagne très peu fréquentées et qui nécessitent beaucoup de moyens d'enseignements pour peu d'élèves. Ces écoles font chuter les statistiques et les rendent complètement inopérantes.

Par-contre, on ne voit jamais les statistiques de non-remplacements, qui sont pourtant très faciles à faire et surtout qui trahissent du manque d'enseignant du premier degré.

On ne voit jamais, non plus, dans ces études, le nombre d'heures d'enseignements que perdent les élèves de collèges et lycées, nombre qui trahit aussi le manque d'enseignant.

Aurions-nous la possibilité d'avoir des statistiques sur le nombre d'arrêts maladie dus à la surcharge de travail des personnels administratifs, d'encadrement d'élèves et de personnels, sans parler des dotations en moyens techniques qui sont déplorables ?

Ces données seraient pourtant très utiles pour déterminer si nous avons ou pas trop de personnels dans notre académie.

Nous avons été la dernière académie de notre grande région et une des dernières en France à avoir les listes des personnels, est-ce lié à cette surcharge de travail due au manque de personnel ?

Passons maintenant à un autre dossier, celui du choc des savoirs. Au conseil social d'administration ministériel notre ancienne première ministre, devenue ministre de l'Éducation nationale, a annoncé l'abandon de certaines mesures du choc des savoirs.

Si l'**Unsa-Éducation** approuve, elle ne s'en satisfait pas. Nous continuons à demander l'abandon total du choc des savoirs, qui est inadapté aux problèmes de notre Ecole, discriminatoire et donc contraire à la promesse républicaine d'égalité. Notre Ministère doit faire confiance aux personnels, les laisser construire et piloter des solutions éducatives qui seront innovantes et adaptées aux élèves. Il doit également les reconnaître en les valorisant financièrement, en refusant toutes attaques, remise en cause de leur professionnalisme, mais il doit aussi les protéger physiquement et moralement et leur garantir une médecine de prévention.

Il faut faire taire tous ceux qui veulent déstabiliser l'Ecole républicaine et avec elle la République.